



CAPD du jeudi 26 mai 2016

Déclaration SE-Unsa 34

Madame l'Inspectrice d'Académie,
Mesdames, Messieurs,

Jamais une CAPD Mouvement ne se sera tenue dans de telles conditions dans le département de l'Hérault. Déroulement erratique, manque de cadrage, nombreux contre-ordres rendant illisible pour nos collègues les règles de fonctionnement du Mouvement... Au-delà de l'exaspération légitime des professeurs des écoles du département c'est tout le travail des organisations syndicales en général et du SE-Unsa en particulier qui s'est retrouvé balayé par votre décision de reporter une nouvelle fois la CAPD Mouvement et ce, seulement 24h avant sa tenue !

Les élus du SE-Unsa 34 ne rediront pas ce qu'ils ont déjà clairement exprimé auprès de la profession et de l'administration et n'ont de leçons à recevoir d'aucune organisation syndicale aujourd'hui présente.

Pour le SE-Unsa, c'est bien l'administration qui porte l'entière responsabilité de cette situation et nos collègues ne s'y tromperont pas.

J'en viens donc à la déclaration :

La CAPD qui se réunit aujourd'hui pour aborder la question du Mouvement Intra départemental des personnels est sans aucun doute la plus attendue de l'année pour nos collègues. Mais aussi la plus redoutée, tant on sait l'importance que revêtent les demandes de mutation pour nombre d'entre eux. Si les enseignants de l'Hérault avaient pu se réjouir lors du Mouvement 2015 des bons résultats (les meilleurs depuis 2006 !) l'année 2016 ne restera quant à elle pas dans les annales...

Une baisse générale de 22 points du taux de satisfaction, 245 collègues sans affectation à l'issue de la 1^{ère} phase et un grand nombre de collègues maintenus sur leur poste. Triste bilan dont l'explication est certainement à chercher dans les trop nombreux postes bloqués que l'on croyait pourtant être de l'histoire ancienne. A ce déplorable bilan, doivent s'ajouter les nombreuses complications qui ont, une fois encore, entaché le Mouvement et rendu peu lisibles pour nos collègues les nouvelles règles pourtant censées l'être.

Le SE-Unsa en fera le bilan et nous en reparlerons lors du GT Bilan Mouvement à l'automne prochain.

Je souhaiterais également profiter de cette déclaration afin d'évoquer l'aboutissement d'un combat de longue date. Les 2 et 3 Mai derniers, le premier Ministre annonçait en clôture des journées de la Refondation une augmentation de 800€ de l'ISAE, la portant ainsi à la hauteur de l'ISOE de nos collègues du 2nd degré. Pour le SE-Unsa, si l'aspect financier n'est pas négligeable surtout pour nos collègues, il s'agit avant tout d'une revendication vieille de 26

ans (date de la création du corps des PE) qui consacre enfin l'égalité de rémunération principale entre tous les enseignants recrutés à même niveau, formés sur la même durée et avec la même grille indiciaire. 26 ans pour convaincre et imprimer dans les esprits cette légitime égalité de traitement. L'action lancée par le SE-Unsa en 2011 est une victoire pour la profession mais également pour le syndicalisme utile opiniâtre et cohérent que pratique le SE-Unsa.

Sur le même registre, le SE-Unsa se réjouit de l'augmentation programmée du ratio de passage à la Hors Classe qui sera porté à 7% d'ici 2020 permettant ainsi à plus de 260 collègues par an de pouvoir y prétendre au lieu des 73 il y a encore 4 ans. Pour le SE-Unsa, longtemps seul à défendre la Hors Classe et son augmentation, il s'agit là encore du rattrapage d'une vieille inégalité de traitement.

Enfin, et je terminerai là mon propos, le SE-Unsa 34 s'inquiète du nouvel envoi reçu dans certaines municipalités et écoles du département de l'association « vigi gender ».

Après les journées de retrait en 2014 et 2015, le département de l'Hérault se retrouve une fois de plus impacté par des groupes proches idéologiquement des doctrines réactionnaires et nauséabondes de l'extrême droite qui, par cet envoi massif, ne poursuivent qu'un seul objectif : désinformer les familles, les communes et les enseignants sur la question cruciale de l'égalité filles/garçons ! L'Unsa Education a immédiatement réagi face à cette nouvelle attaque contre l'école de la République. Le SE-Unsa 34 vous demande, Madame la DASEN, de prendre toutes les dispositions utiles pour condamner cette propagande insultante et mensongère et rappeler les valeurs laïques et républicaines que porte l'Ecole Publique.

Je vous remercie.